

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	Prenotec GmbH	
Rue:	Fichtenstrasse 2	
Lieu:	CH-8570 Weinfelden	
Téléphone:	+41 (0)44 851 55 05	Téléfax: +41 (0)44 851 55 06
e-mail:	info@prenotec.ch	
Internet:	www.prenotec.ch	

Fournisseur

Société:	Prenotec Deutschland GmbH
Rue:	Geibelstrasse 56
Lieu:	D-40235 Düsseldorf
Téléphone:	0049 (0)211 9608 1060
e-mail:	info@prenogroup.com
Internet:	www.prenogroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

DE: Giftnotruf Berlin, Tel.: +49 (0)30 19 24 0
 AT: Vergiftungszentrale AKH, +43 (0)1 406 43 43

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Peroxyde organique: Org. Perox. D

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl

Mention Danger

d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 2 de 10

Pictogrammes:



Mentions de danger

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P370+P378	En cas d'incendie: Extincteur à sec, Dioxyde de carbone (CO ₂), Eau en aérosol, mousse résistante à l'alcool

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H317

Conseils de prudence

P261-P280

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
94-49-5	Ethylene Glycol Dibenzoate			50 - < 55 %
	202-338-6		01-2120759933-41	
	Aquatic Chronic 2; H411			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl			50 - < 55 %
	202-327-6		01-2119511472-50	
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H241 H319 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 3 de 10

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/. NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Extincteur à sec, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2), Sable .

Moyens d'extinction inappropriés

Halone, Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Attention, Comburant. Danger d'explosion des poussières

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de décomposition dangereux (Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone, Benzène)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Porter des gants de protection. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Evacuer les personnes en lieu sûr. Éviter la formation de poussière. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Eloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection personnel. Protection individuelle: voir rubrique 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 4 de 10

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Maintenir humidifié avec eau. Éviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de: Agent réducteur, Amines, Acides, alcalies (bases). Ne pas mélanger avec des accélérateurs peroxydés ou des agents réducteurs. Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas affecter les personnes souffrant d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où la préparation est utilisée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Éviter la formation de poussière. Risque d'un coup de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

Information supplémentaire

Les vêtements de travail utilisés ne doivent pas être portés en-dehors de la zone de travail. Conserver les vêtements de travail à part.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des radiations solaires directes. Eloigner toute source d'ignition. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Empêcher le dessèchement du produit afin de réduire le risque d'incendies.

température de stockage < 25°C (77 °F)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de benzoyle (inhalable)	-	5		VME 8 h	
		-	5		VLE courte durée	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 5 de 10



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèle de gants adapté: gants de caoutchouc. Caoutchouc butyle. NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Appareil avec filtre à particules (EN 143) P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Poudre	
Couleur:	blanc	
		Testé selon la méthode
pH-Valeur:		non déterminé
Modification d'état		
Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable Décomposition thermique
Point d'éclair:		non déterminé
Inflammabilité		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		SADT: 55°C °C SADT (self-accelerating d

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 6 de 10

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 1.23 g/cm³Densité apparente (à 20 °C): 640 kg/m³

Hydrosolubilité: La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

Densité apparente: 640 kg/m³ (20 °C)

Fraction de la masse (P-%) Peroxydes: 50%

SADT: 55 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Polymérisation dangereuse: aucune/aucun. Décomposition thermique.

comburant0 Oxydant.

10.2. Stabilité chimique

Température de décomposition auto-accélérée (SADT): 55 °C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse: aucune/aucun.

Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. température de stockage > 25°C. Explosif à l'état sec. Manipuler avec précaution - éviter coups, frottements et chocs.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières combustibles. Ne pas mélanger avec des accélérateurs peroxydés ou des agents réducteurs.

Fer. Cuivre, Acides, Base, Métaux lourds. Vive réaction avec: Acides, Amines, Matériau combustible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Benzène. Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Irritation et corrosivité

Provoque une légère irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 7 de 10

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC) = 66.6 estimé

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

160903 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Substances oxydantes; Peroxydes, par exemple peroxyde d'hydrogène; déchet spécial

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3106

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Peroxyde organique, type D, solide

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

5.2

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

5.2



Code de classement:

P1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 8 de 10

Dispositions spéciales: 122 274
 Quantité limitée (LQ): 500 g
 Quantité dégagée: E0
 Catégorie de transport: 2
 Code de restriction concernant les tunnels: D

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 5.2
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 5.2



Dispositions spéciales: 122, 274
 Quantité limitée (LQ): 500 g
 Quantité dégagée: E0
 EmS: F-J, S-R

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 5.2
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 5.2



Dispositions spéciales: A20 A802
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden
 Passenger LQ: Forbidden
 Quantité dégagée: E0
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 570
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 kg
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 570
 IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 9 de 10

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail. Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Prescriptions nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

SADT (self-accelerating decomposition temperature, selbstbeschleunigende Zersetzungstemperatur)

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Org. Perox. D; H242	
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	
Aquatic Chronic 1; H410	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prenocryl 281 Catalysator - SDS no. 3010a

Date de révision: 30.03.2020

Code du produit: 155.281

Page 10 de 10

manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)